

J'ai déjà par deux fois fait remarquer à la Chambre l'effet causé au Canada par le rapport de novembre 1974 de l'Office national de l'énergie. J'ai déclaré que dans quatre ans le Canada subirait un déficit de la balance des paiements par suite des importations de pétrole brut excédant 20 p. 100 de nos besoins et nous coûtant de deux à trois milliards, somme considérable qui ne fait qu'ajouter à notre problème de balance des paiements qui est déjà assez ardu. En 1985, cette insuffisance atteindra 50 p. 100 de nos besoins en pétrole brut. Ce chiffre est confirmé par de hauts fonctionnaires du ministère. Au cours actuel, il en coûtera à notre pays six milliards de dollars par an; au cours de demain, le chiffre pourra atteindre dix milliards.

Le *Financial Post* de cette semaine affirme que le Canada accumulera un déficit dans sa balance des paiements pour le pétrole et le gaz naturel de plus de 75 milliards de dollars d'ici à 1990.

Il est clair pour les membres du parti conservateur et pour la plupart des Canadiens lucides que même si Pétro-Canada est établie grâce à l'adoption du bill et devient prospère, il faut prévoir d'énormes manques de pétrole et de gaz pour les années à venir. D'ores et déjà, puisqu'il faut dix ans pour arriver à produire du pétrole et du gaz, il serait presque impossible de découvrir et de produire des quantités qui changent radicalement les prévisions de l'Office national de l'énergie pour 1980. Nous avons largement dépassé le stade où le gouvernement aurait dû agir et élaborer des plans qui tiennent compte de la réalité et d'une catastrophe possible pour le Canada.

Le ministre des Finances, dans son exposé budgétaire du 23 juin, a parlé des encouragements à la prospection que, selon lui, il octroyait à l'industrie pétrolière. Sans aucun doute, le ministre a conclu que ses mesures suffiraient à assurer la mobilisation des capitaux de l'avenir auprès du secteur privé ou bien que Pétro-Canada couvrirait le déficit.

A propos du prix du gaz, le gouvernement fédéral a agi de façon progressiste et nous allons être témoins de prospection acharnée pour le gaz en Alberta. Malheureusement, il ne faut pas compter sur la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

De la hausse de 15c. le gallon d'essence que les Canadiens devront payer avant la fin de l'été, environ 1c. retournera à ceux qui sont chargés d'assurer au pays son approvisionnement en énergie: l'industrie du gaz et du pétrole.

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, le coût moyen accepté des découvertes de pétrole et de gaz est à peu près de \$5 le baril. Madame l'Orateur, nous sommes ainsi dans une situation, où, et les Canadiens doivent se le tenir pour dit, ni les stimulants offerts par le ministre des Finances ni Pétro-Canada ne pourront jamais répondre à nos besoins énergétiques.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. J'interromps le député à regret, mais son temps de parole est écoulé. Le député de Fort William (M. McRae).

M. Paul E. McRae (Fort William): Madame l'Orateur, je suis très heureux, ce soir, le 10 juillet, de parler d'un sujet

Pétro-Canada

dont j'ai parlé pour la première fois le 7 décembre 1973, il y a quelque deux ans et demi. Il a fallu tout ce temps pour que le bill parvienne à ce stade. Il a connu une très forte opposition et je suis fort aise que nous ayons parcouru tant de chemin. J'espère que le bill sera adopté avant la fin de la séance.

Quand, le 6 décembre 1973, le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé son intention de créer Pétro-Canada—que certains appelaient la «cruche à pétrole»—on a discuté de la politique fédérale de l'énergie. Dans un discours que j'ai prononcé le 7 décembre, j'ai indiqué trois grands domaines de cette politique énergétique où Pétro-Canada serait tout à fait appropriée; j'aimerais y revenir ce soir. Le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) les a mentionnés comme si c'était lui qui les avait trouvés, mais je tiens à rappeler aux députés que j'en ai parlé le 7 décembre 1973.

Le premier objectif d'une politique canadienne de l'énergie est la sécurité de l'offre, c'est-à-dire de rendre le Canada autonome. C'est devenu un véritable problème en 1972; on nous a dit alors que l'on disposait finalement de 130 milliards de barils de pétrole. A l'heure actuelle, on parle de 50 ou 60 milliards de barils et nous en avons consommé quatre ou cinq milliards depuis lors.

Le deuxième aspect d'une politique que nous avons énoncé était la fixation d'un prix unique raisonnable pour l'ensemble du Canada. Nous avons décidé que le prix serait de \$6.50 le baril; il est maintenant passé à \$8, ce qui représente encore \$4 de moins que le prix mondial. Il y a un an, j'ai dit en comité aux députés d'en face qu'ils aimeraient que le prix soit de \$8 le baril, et ils ne s'y sont pas opposés du tout. Je dis maintenant que nous avons maintenu un prix unique juste qui est de \$8 le baril, soit \$4 de moins que le prix mondial.

Le troisième élément d'une politique énergétique nationale doit être une participation et un contrôle canadiens accrus.

J'aimerais ici jeter un coup d'œil sur Pétro-Canada et cela, très brièvement, puisque je sais qu'un ou deux autres députés veulent prendre la parole avant la fin du débat. Examinons Pétro-Canada sous l'angle de ces principaux objectifs qui sont, d'une part l'autonomie sur le plan de l'approvisionnement, et de l'autre, assurer un prix unique. Dans ce cas-ci, nous parlons d'une société de la Couronne qui contrôlera l'industrie. Le troisième objectif est d'augmenter la participation et le contrôle canadiens. J'aimerais traiter de ces trois objectifs très brièvement.

Au comité, les députés du parti conservateur n'ont pas cessé de nous parler de l'excellence de notre industrie pétrolière, de son honnêteté, et ainsi de suite. Les renseignements fournis par l'Office national de l'énergie provenaient cependant de l'industrie, comme aussi d'autres sources. Au début de 1972, et lorsque nous sommes arrivés ici en 1973, on nous a dit au comité que nous avions des quantités inépuisables de pétrole; on parlait alors de quelque chose comme de 130 milliards de barils. Les députés d'en face nous ont dit que nous devrions restreindre nos exportations vers les États-Unis lorsque nous avons décidé de les continger au printemps de 1973. Voilà ce qu'on nous a dit d'une industrie dont on admet aujourd'hui qu'elle souffre d'une pénurie, à peine trois ans plus tard. Ne l'oublions pas.